

Organisations membres d'APCA

- Arthritis Consumer Experts
- Association canadienne de rhumatologie pédiatrique
- Association des professionnels de la santé pour l'arthrite
- Centre de recherche sur l'arthrite du Canada
- Collaboration Cochrane
- Conseil consultatif auprès des consommateurs du Centre de recherche sur l'arthrite du Canada
- Conseil consultative auprès des consommateurs du Réseau canadien de l'arthrite
- Fondation canadienne d'orthopédie
- Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite (IALA)
- L'Alliance canadienne des arthritiques
- L'association canadienne d'orthopédie
- La décennie des os et des articulations
- La Société d'arthrite
- Le Réseau Canadien de L'arthrite
- Programme Patients-partenaires contre l'arthrite
- Société Canadienne de Rhumatologie
- Unité de recherche et d'évaluation communautaire sur l'arthrite

Compagnies membres d'APCA

- Abbott Laboratories Inc.
- Amgen Canada Inc.
- Pfizer Canada Inc.
- Schering Canada Inc.
- Wyeth Pharmaceuticals

L'arthrite, c'est peu de chose... tant qu'on n'en souffre pas.

Appel à l'action sur les normes en matière de prévention et de traitement de l'arthrite

Quatre millions de Canadiens souffrent d'arthrite. Ce sont des hommes, des femmes, des enfants, des grands-parents, des fermiers, des courtiers, des infirmières, des pompiers. Leur accès aux soins varie beaucoup selon la région où ils habitent. Ils attendent bien trop longtemps pour recevoir les prothèses nécessaires, et chaque jour de plus représente pour eux un obstacle à leur qualité de vie. Un nombre disproportionné de ces personnes sont des autochtones vivant à l'extérieur des réserves. Ce groupe court un risque deux fois et demie plus élevé de souffrir d'arthrite que les autres Canadiens.

Le fardeau de la maladie est énorme. L'arthrite est la cause principale de déformation et d'invalidité à long terme au pays. Elle coûte des milliards de dollars en soins de santé, en perte de rendement et en primes d'invalidité. Sans une réforme importante du système de santé, la situation continuera de se détériorer.

Les besoins sont grands, mais l'engagement collectif pour prendre action l'est également.

Collaboration sans précédent

L'Alliance pour le programme canadien de l'arthrite (APCA) regroupe plus de 20 organisations qui travaillent toutes ensemble à appuyer la cause de l'arthrite et d'autres maladies connexes. L'APCA réunit des patients arthritiques, des bénévoles, des aidants formels et informels, des professionnels de la santé, des chercheurs et des cliniciens, des organismes gouvernementaux (fédéraux et provinciaux) et des sociétés pharmaceutiques. Ses membres représentent les patients arthritiques au pays. Ensemble, ils se sont engagés à promouvoir la prévention et à améliorer les soins dans le domaine de l'arthrite au Canada.

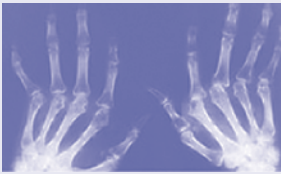
« Nous devons d'abord déterminer ce qui est acceptable en matière de prévention et de traitement de l'arthrite, puis travailler avec nos partenaires gouvernementaux pour que ces normes de soins de santé soient valables pour tous les Canadiens, peu importe où ils vivent. »

D^r Dianne Mosher, rhumatologue, coprésidente APCA

Au cours du Colloque sur les normes en matière de prévention et de traitement de l'arthrite, en novembre dernier, des délégués de tous les domaines et de toutes les régions du pays sont arrivés à un consensus sans précédent. Ils ont établi des normes nationales définitives, fondées sur des données probantes, et ont déterminé les besoins cruciaux à combler en matière de recherche. Ces normes jettent les bases pour une prévention et des soins équitables au pays. Les membres de l'APCA créent déjà des plans d'action afin de travailler immédiatement avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur trois normes prioritaires.

« Le Colloque nous a permis de faire un grand pas vers l'avant dans le domaine de l'arthrite. Pour les patients, cet engagement de collaboration en vue de l'atteinte des normes en matière de soins est une excellente nouvelle. »

Gordon Whitehead, patient atteint de polyarthrite rhumatoïde, coprésidente APCA



Organisations membres d'APCA

- Arthritis Consumer Experts
- Association canadienne de rhumatologie pédiatrique
- Association des professionnels de la santé pour l'arthrite
- Centre de recherche sur l'arthrite du Canada
- Collaboration Cochrane
- Conseil consultatif auprès des consommateurs du Centre de recherche sur l'arthrite du Canada
- Conseil consultatif auprès des consommateurs du Réseau canadien de l'arthrite
- Fondation canadienne d'orthopédie
- Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite (IALA)
- L'Alliance canadienne des arthritiques
- L'association canadienne d'orthopédie
- La décennie des os et des articulations
- La Société d'arthrite
- Le Réseau Canadien de L'arthrite
- Programme Patients-partenaires contre l'arthrite
- Société Canadienne de Rhumatologie
- Unité de recherche et d'évaluation communautaire sur l'arthrite

Compagnies membres d'APCA

- Abbott Laboratories Inc.
- Amgen Canada Inc.
- Pfizer Canada Inc.
- Schering Canada Inc.
- Wyeth Pharmaceuticals

Normes en matière de prévention et de traitement de l'arthrite

1. Tous les Canadiens doivent être sensibilisés au problème de l'arthrite.
2. Tous les Canadiens arthritiques doivent avoir accès à des renseignements et à de la formation sur l'arthrite qui répondent à un ensemble de critères établis et qui sont adaptés à l'âge et au stade de la maladie de chacun.
3. La capacité de participer à des activités sociales, éducatives, communautaires, professionnelles et récréatives doit faire partie des paramètres d'évaluation utilisés par les professionnels de la santé, les éducateurs, les décideurs et les chercheurs.
4. Tous les Canadiens doivent être sensibilisés à l'importance d'atteindre et de maintenir un poids santé, et ils doivent être fortement encouragés à faire de l'exercice afin de prévenir le déclenchement ou l'aggravation de l'arthrite.
5. Tous les professionnels de la santé concernés doivent être en mesure d'effectuer un examen musculosquelettique validé, standardisé et adapté à l'âge des patients, pour le dépistage de l'arthrite.
6. L'arthrite inflammatoire doit être dépistée et elle doit être traitée de manière appropriée dans les quatre semaines qui suivent la consultation chez un professionnel de la santé.
7. Les professionnels de la santé doivent reconnaître l'importance de l'arthrose en tant que problème de santé et la traiter conformément aux directives thérapeutiques actuelles (Jordan 2003).
8. La mesure de la densité minérale osseuse doit être offerte gratuitement à toutes les femmes de plus de 65 ans, à tous les hommes et femmes qui ont subi une fracture à faible impact après l'âge de 40 ans, et aux Canadiens de tous âges présentant des facteurs de risque d'ostéoporose, conformément aux directives de prévention et de traitement actuelles (Brown 2002).
9. Tous les Canadiens arthritiques devraient avoir le même accès rapide aux médicaments appropriés.
10. La pharmacovigilance doit faire partie du processus d'approbation des médicaments antirhumatismaux après leur mise en marché.
11. Les préférences des patients en matière de médicaments antirhumatismaux, y compris les compromis à faire sur le plan du rapport risques:avantages, doivent être intégrées dans le processus décisionnel des instances de réglementation et des prescripteurs.
12. Les Canadiens qui ont besoin d'une chirurgie particulière ne devraient jamais avoir à attendre plus de six mois à partir du moment où la décision d'opérer est prise par le patient et son médecin.

Normes provisoires en attente de recherche plus approfondie

1. Pour prévenir l'arthrite, tous les Canadiens doivent comprendre et mettre en œuvre des stratégies de prévention afin de ne pas s'exposer à un risque de blessure durant des activités sportives ou récréatives.
2. Tous les Canadiens arthritiques doivent avoir accès rapidement à des soins de santé intégrés appropriés, adaptés à leur âge et au stade de leur maladie.
3. Tous les Canadiens arthritiques pourront mener une vie active et assumer les rôles qui leur sont importants.